

Pré-requis

Avoir suivi une formation initiale théorique en santé au travail de 150h minimum

Les candidatures et inscriptions au Module se font via l'application eCandidat LM

Constitution du dossier de candidature

- > Curriculum vitae
- > Lettre de motivation
- > Diplôme

Frais d'inscription

Frais de formation : 2500,00€

Double cursus (DU PGRSST+Module) : 1500,00€

Public

Infirmier.ère diplômé.e d'Etat en emploi

ou recherche d'emploi,

y compris en reconversion professionnelle,

ou en cours de formation en Service de Prévention et de SST (interentreprises ou autonome)

Intervenants

- > Infirmier.ère.s santé travail
- > Enseignants chercheurs
- > Médecin du travail
- > Acteurs en santé au travail

Volume horaire

> 90 h échelonnées sur trois semaines (novembre-janvier et mars)

Nombre de places

> 15 maximum

Méthodes pédagogiques

- > Apports théoriques et cours magistraux.
- > Exercices d'application et mises en situation.
- > Études de cas issues de situations professionnelles.
- > Analyse et partage de pratiques professionnelles.
- > Échanges interactifs et travaux de groupe.
- > Utilisation de supports audiovisuels (diaporamas, vidéos, témoignages, etc.).
- > Mise à disposition d'une bibliographie et de ressources documentaires complémentaires.
- > Remise d'un support pédagogique à l'issue de chaque intervention afin de faciliter l'appropriation des contenus et leur réutilisation dans la pratique professionnelle.

Evaluation des compétences

Rédiger dans le respect de la méthode scientifique universitaire un rapport d'expertise sur une problématique gérée par l'IDEST attestant de la mise en œuvre des compétences acquises. Analyser et mettre en relation les connaissances théoriques et l'expérience pratique. En retirer des propositions de solutions concrètes pour améliorer la santé et la sécurité au travail dans l'organisation.

Accessibilité - PSH

- > Locaux de l'Institut du travail accessibles PMR
- > Tout candidat peut saisir le référent handicap pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Contacts - Institut du travail

Responsable pédagogique :
Florence Maury, maître de conférences de droit privé

Responsable administrative :
Valérie Cavillan
valerie.cavillan@u-bordeaux.fr
Tel. 05 56 84 25 68
Institut du travail de Bordeaux
16 avenue Léon Duguit
CS 50057
33608 Pessac

DIPLÔME UNIVERSITAIRE PRÉVENIR ET GÉRER LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Module complémentaire Infirmier.ère diplômé.e d'Etat de Santé au Travail (IDEST)



Objectifs du module

Cette formation a pour objectif de permettre aux infirmier(ère)s d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions au sein des services de prévention et de santé au travail. Elle vise à développer une compréhension globale de l'entreprise, de son organisation et de ses enjeux en matière de santé, sécurité et qualité de vie au travail.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **Comprendre** l'environnement professionnel, économique et organisationnel de l'entreprise afin d'intégrer efficacement les enjeux de prévention et de santé au travail.
- **Exercer** les missions spécifiques de l'Infirmier(ère) en Santé au Travail (IDEST) dans le cadre réglementaire en vigueur et au sein d'équipes pluridisciplinaires.
- **Collaborer** avec les différents acteurs de la prévention, notamment le médecin du travail.
- **Contribuer** à la qualité des pratiques professionnelles ainsi qu'aux démarches de certification.
- **Participer** à la promotion de l'égalité professionnelle, à la prévention des discriminations, des violences et des situations de vulnérabilité au travail.
- **Concevoir**, animer et évaluer des actions collectives d'information, de sensibilisation et de promotion de la santé auprès des salariés.
- **Assurer** le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs en mobilisant des techniques d'entretien adaptées, dans le respect du secret professionnel et de la protection des données personnelles.
- **Identifier** les déterminants de santé et les facteurs influençant la santé et la sécurité au travail afin de participer à la prévention des risques professionnels.
- **Développer** une démarche d'analyse et d'expertise permettant de recueillir, traiter et exploiter les données professionnelles en vue de la rédaction d'un rapport professionnel argumenté.

Cette formation favorise ainsi le développement d'une posture professionnelle réflexive et proactive, permettant à l'IDEST de contribuer pleinement à la préservation de la santé des travailleurs et à l'amélioration continue des conditions de travail.

Programme de formation (90h)

C 1. Situer l'action de l'IDEST dans l'organisation de travail (12h)

- Action en santé au travail et typologie de l'organisation (6h)
- Le management de la santé au travail et l'organisation de l'entreprise (6h)

C 2. Définir le cadre d'action de l'IDEST pour lui permettre de conseiller de manière pertinente employeurs et travailleurs (28h)

- Statut et missions de l'IDEST (6h)
- IDEST et médecin du travail (9h)
- Dossier médical en santé au travail / Qualité - certification (6h)
- Egalité dans les organisations de travail : stéréotypes, discriminations, violences (7h)

C 3. Réaliser des entretiens infirmiers dans le cadre du suivi individuel des travailleurs pour prévenir et maintenir en emploi (29h)

- Cadre réglementaire et les facteurs de SST (7h)
- Conduite d'entretien infirmier / Mise en pratique professionnelle (6h)
- Psychologie de la conduite d'entretien infirmier - techniques d'écoute (7h)
- Respecter la protection de la vie privée du salarié et les principes de responsabilité (9h)

C 4. Coconstruire l'action collective de prévention des risques professionnels pour améliorer la SST (12h)

- Actions de formation et information en SST (6h)
- La prévention et la promotion de la santé dans l'entreprise (6h)

C 5. Mettre en oeuvre une expertise en SST par la rédaction et la soutenance d'un rapport professionnel (9h)